# BILAN DES ACTIVITÉS DU RESOME

## 2016-2019: QUATRE ANNÉES D'ACTIONS POUR LE DROIT À LA LANGUE ET AUX ÉTUDES DES PERSONNES EXILÉES

2015/2019

**DOCUMENT DU COLLECTIF RESOME**

RÉSEAU ÉTUDES SUPÉRIEURES ET ORIENTATION DES MIGRANT·E·S ET DES EXILÉ·E·S

# Préambule

Le bilan que nous proposons dans ce document vise à rendre compte de l'évolution du RESOME. Il ne s'agira pas ici de faire le bilan des activités des bénévoles au sein de chaque programme (chaque programme étant indépendant), ni des activités de la permanence (dont le bilan intégral et complémentaire est disponible sur notre site). La volonté de s'arrêter un instant pour faire le point sur les quatre années passées de mobilisation est venue d'un constat: la charte du RESOME, élaborée en 2015-2016, ne correspond plus tout à fait à nos actions: nous ne sommes plus un réseau qui lance et coordonne des programmes, et souhaitons bien plutôt nous concentrer sur l'aide et l'accompagnement individuel des gens qui veulent reprendre leurs études, sur les actions politiques et les dénonciations des discriminations, sur les formations des bénévoles dans les programmes... L'objectif de ce bilan ? Réfléchir aux actions institutionnelles et politiques du RESOME, au moyen de leur redonner un nouvel élan, réarticuler ensemble les forces éparses œuvrant à la reconfiguration de l'accueil !

Crédits: Lola Courcoux - 2016

# Sommaire

1. Pourquoi, comment le collectif s'est-il créé ?
2. Les programmes passerelle
3. La permanence du RESOME
4. Les autres activités du RESOME
5. Organisation interne, la question de l'inclusivité
6. La situation politique aujourd'hui et les perspectives d'action

# 1 Pourquoi, comment le collectif s'est-il créé?

**En septembre 2015, à la suite d'un été de lutte et de solidarité avec les personnes en situation d'exil, des initiatives voient le jour à Paris dans quelques écoles et universités sous l'impulsion de collectifs émergents. Il s'agissait d'abord d'un groupe de soutien aux exilé.e.s inter-établissements universitaires, qui se réunissait régulièrement pour s'entraider dans la création d'associations ou de collectifs centrés autour du FLE et de la reprise d'études.Très vite, dans ce groupe initial, il y a eu des dissensions politiques avec des gens qui se déclaraient "apolitiques" et qui souhaitaient mettre en place une structure plus hiérarchisée tout en acceptant des critères de "tri" entre réfugié.es et sans-papiers, et tout en inscrivant leur rhétorique dans une logique néolibérale de valorisation des plus "méritants". Face à cela, début 2016, plusieurs programmes se réunissent et se structurent collectivement autour d'un réseau appelé RESOME. L'acte de naissance officiel fut une tribune publiée dans Libération: "Ils ferment les frontières, ouvrons nos écoles".**

Le Réseau études supérieures et orientation des migrant·es et des exilé·es (RESOME) inscrit alors les principes de son fonctionnement et de ses missions dans sa charte : il s'agit d'un « collectif constitué d'étudiant·es, de professeur·es, de personnes solidaires, d'associations et de groupes informels, qui œuvrent aux côtés des réfugié·es et migrant·es pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur et faciliter l'orientation de tou.te.s les étudiant·es exilé·es, ainsi que l'apprentissage du français pour tous et toutes ». **Le RESOME a alors pour but des activités de coordination, de mobilisation et de plaidoyer entre des initiatives qui sont encore à l'étape d'élaboration ou à leurs débuts.**

Les membres des différents collectifs accompagnent des dizaines d'établissements et de collectifs étudiant·es dans la création de nouveaux programmes d'accueil ou de groupes de soutien. Iels se réunissent une fois par quinzaine et mettent en œuvre **des actions de sensibilisation, de documentation, d'information et de concertation.** Une **permanence** est lancée une fois par semaine (deux par semaine durant une période). Les permanences avaient pour mission d'informer les personnes en exil sur le droit à la reprise d'études et sur les dispositifs existants. Nous avions la conviction qu'il fallait ouvrir les portes, à défaut tenter des brèches, trouver un chemin entre la rue et l'université.

# 2 Les programmes passerelles

Pendant le mouvement de 2015, l'action est donc passée de la rue à l'enceinte des établissements d'enseignement supérieur, au nom du droit aux études, à l'éducation et à l'apprentissage du français. Nous avons profité de salles, de profs, d'argent, de la puissance symbolique des lieux investis, en fonction des rapports de force locaux, du soutien ou de l'opposition des directions en place. **L'enseignement supérieur est un cadre de mobilisation pratique et puissant.** Pratique, parce que c'est là que nous avons nos habitudes, nos complicités, percevons les moments et les espaces qui peuvent rassembler. Puissant, parce que les universités constituent un lieu de mobilisation séculaire où les organisations de luttes et les pratiques de solidarités sont souvent bien établies dans les moeurs et les institutions. S'ancrer en un lieu, c'est ainsi préparer la possibilité de l'expansion en adaptant les stratégies selon les lieux, les interlocuteurs.

Plus concrètement, à la fin du mois d'août 2015, les réunions au squat Jean Quarré ont posé la question des capacités d'action à partir des universités. Un groupe d'étudiant.e.s obtient très vite l'autorisation de l'administration de l'Ecole Normale Supérieure de la rue d'Ulm pour tenter d'y monter un programme d'accueil de personnes exilées dont le but était de les accompagner vers une reprise d'études. Au début, c'est le tâtonnement ; mais peu à peu, alors que d'autres programmes se créent en parallèle (à l'ENSAD, à Paris IV, à AgroParisTech, à l'EHESS, à P8), les réunions inter-établissements abordent des questions précises pour aider les organisatrices et organisateurs à négocier avec leurs administrations, trouver des financements, collectiviser certaines pratiques, résoudre des questions administratives et se former. **Le RESOME, au début, c'était donc ce magma d'initiatives nouvelles, de volontés politiques et de luttes avec les administrations, un mélange assez inédit de travail institutionnel et d'une forme de radicalité dans la défense d'une inconditionnalité d'accès à l'éducation.**

On était un groupe de personnes distinctes, dans différentes écoles, qui pouvait à la fois se réunir pour discuter de la manière dont on pouvait faire une demande de co-financement, se rejoindre pour des actions sur les camps de Stalingrad le lendemain, accompagner des exilé·e·s soudanais·e·s dans le lancement d'une journée d'information sur la répression d'El Béchir, et lancer des commandes groupées de manuels de FLE... On tenait un discours de militantisme local.

**"L'objectif est donc le suivant : l'égalité par l'apprentissage et la production commune, la défense des droits des exilé.e.s, notamment celui de reprendre ses études, et la création de liens. Loin d'être des expressions creuses, il s'agit de mettre en place des dispositifs de rencontre et d'expression commune, au delà même des cours de français, qui demeurent, pour l'instant, le cœur de l'action. Pour y arriver, nous pensons qu'il nous faut partir du lieu que l'on habite, de l'école que l'on fréquente, pour modifier, depuis l'intérieur de l'institution, les règles de l'accueil."**

**Il s'agissait de structures très différentes** : des programmes reconnus par la direction de l'établissement, avec un apprentissage du français et très centrés sur l'accès au campus et aux infrastructures des établissements  (PEI de l'ENS et de l'ENSAD par exemple) ; des associations de cours de FLE et d'aide à la reprise d'études (conventionnée avec l'université au prix d'une très longue lutte pour accéder aux locaux, comme Infléchir, ou très informelle, comme Voyage au bout de la 11), ou bien encore des associations culturelles (de théâtre ou de visites de musées). Les formes juridiques étaient hétérogènes, tout autant que les relations avec les directions ou présidences (parfois très tendues, parfois cordiales). Les cours de français pouvaient être donnés par des bénévoles, des stagiaires FLE, des bénévoles formés par des professeurs... : de multiples formules se sont mis en place, en fonction du lieu et des ressources financières.

La majorité des programmes fonctionne cependant avec un trait commun : **proposer des formes d'accompagnement personnalisé, des tutorats, des binômes (systèmes de parrainage), des tandems linguistiques (des cours particuliers, en gros), des équipes d'aide dans le projet de reprise d'études**. On fait en sorte d'**être formé·e·s et attenti·ve·s aux situations de précarité matérielle, juridique et administrative des apprenant·e·s** : certains programmes financent le transport, donnent accès à la restauration gratuite, à du matériel scolaire, accompagnent en préfecture en cas de souci, à la CNDA etc. L'objectif final est souvent **l'accès à un diplôme de FLE** (DELF, TCF) à faire valoir dans sa recherche d'emploi ou dans son projet d'études (donc, l'objectif du B2 est souvent posé). Dès lors, dans la plupart des programmes, les cours de FLE représentent l'activité centrale, mais tout un tas d'activités culturelles et sportives se nouent autour : ateliers de théâtre, cours de cuisine et grands repas collectifs, journées d'idées, fêtes et apéros, sorties dans les musées, ateliers photos, ateliers théâtres, ateliers musiques etc. Les programmes sont souvent des associations avec une vie assez forte, et prennent beaucoup de temps aux organisatrices et organisateurs.

Une fête du PEI de l'ENS - 2015

Le fait d'être à la fois investi·e dans la création d'associations locales et dans leur articulation à un niveau collectif via le RESOME est très chronophage. C'est pourquoi le lien avec les programmes s'est peu à peu distendu. De fait, les programmes sont devenus de plus en plus indépendants. Nous avons eu du mal à garder contact avec leurs membres car de nombreux liens étaient basés sur des réseaux d'amitiés. On a beau avoir essayé de structurer le RESOME, de tenter de créer des référent.e.s, d'éviter la logique strictement affinitaire en clarifiant notre travail en commissions, peu à peu ce lien s'est perdu avec les membres investi.e.s plus directement dans les programmes, et de moins en moins de personnes issues de ces programmes nous rejoignaient (ou bien iels ne restaient pas longtemps). Une sorte de division du travail a émergé un peu malgré nous, entre les programmes, dédiés à l'organisation courante d'appui et de soutien aussi chronophage que mentalement épuisant, et le RESOME, que certains programmes se sont mis a considérer comme le relais politique de leurs actions.

On peut le déplorer, se dire qu'on n'a pas été en mesure de motiver les gens à venir en réunion, à politiser nos actions, à proposer de s'investir dans la permanence ou dans le travail de plaidoyer. Mais cela témoigne aussi d'une forme de réussite : le RESOME a contribué à donner les outils de l'autonomie à pas mal de collectifs, à être un lieu d'apprentissage et de transmission des bonnes pratiques ; on a motivé et formé des gens pour créer des programmes, qui peu à peu se sont stabilisés. Avec le renouvellement des équipes, le lien s'est peu à peu perdu avec les groupes qui étaient investis, mais c'est aussi parce que les équipes organisatrices n'avaient plus besoin de nous. Le RESOME a été une force motrice, un peu l'énergie du commencement de quelque chose, pour beaucoup de gens.

Pourtant, malgré la certitude que les programmes sont utiles et précieux, la reprise d'études n'est pas simple, et tous les étudiant·es accueilli·es au sein de nos programmes ne réussissent pas toujours à reprendre un cursus de leur choix. Ce n'est pas forcément un échec, car parfois les programmes ont tout simplement permis aux gens de s'extraire d'un quotidien difficile, d'accéder à des ressources financières ou à un répit, de se socialiser dans un cadre étudiant, de rencontrer des gens.

## RENOUVELER LA RELATION AUX PROGRAMMES?

Dès lors, même si quelques programmes sont toujours attachés à s'identifier comme faisant partie du RESOME, il est clair que ce dernier n'en est plus la base organisatrice. Nous avons donc décidé de renouveler notre organisation en tentant d'imaginer de nouvelles formes d'actions. Celles-ci pourraient avoir comme objectif **la formation des bénévoles des programmes sur différentes thématiques lié à la reprise d'études en France et aux droits des étrangers. Mais nous souhaitons aussi renforcer notre rôle de plateforme d'actions politiques dans laquelle les gens pourraient s'investir et militer.**

# 3 La permanence

La permanence s'est tenue de juin 2016 à juin 2019. Nous avons constitué un bilan de la permanence en septembre 2019 qui est disponible sur le site internet. Celui-ci se propose d'analyser les succès et les défauts de cette démarche et explique pourquoi nous avons finalement décidé d'y mettre fin - par manque de bénévoles, surtout.

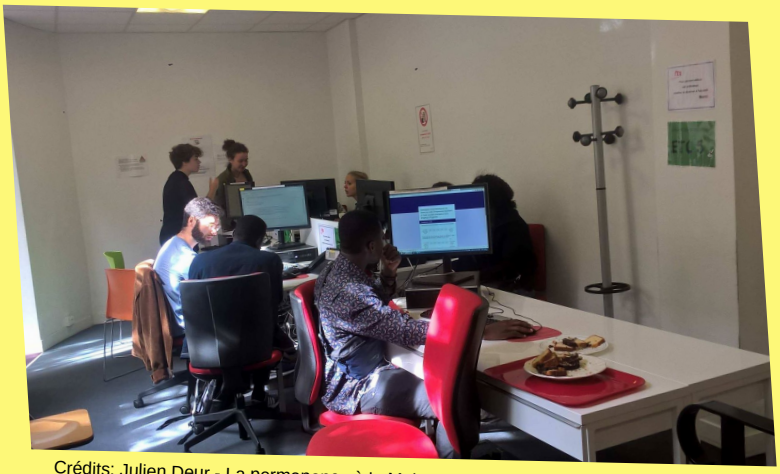

Crédits: Julien Deur - La permanence à la Maison des Initiatives Etudiantes - 2018

Si certaines personnes ne nous connaissaient que pour la permanence que nous tenions, nous la voyions, nous, uniquement comme un des moyens d'action. Cette action était née du constat d'un manque des lieux de partage et de mise à jour de l'information sur les possibilités de reprise d'études et d'apprentissage du français à Paris, pour les étranger·e·s, et notamment pour les personnes en demande d'asile. À aucun moment de la procédure d'asile l'information sur la reprise d'étude n'est diffusée, et les différents intermédiaires de l'Etat qui pourraient délivrer l'info (assistant·e·s sociaux·ales ; personnes au guichet des associations, CIO) ne sont pas systématiquement formé·e·s et/ ou sont précarisé·e·s dans leurs conditions de travail et n'ont pas les moyens matériels de faire ce travail d'information et d'accompagnement.

Une première utilité de la permanence a été de voir que le besoin d'info était immense - des gens venaient de Marseille, du Havre, de Dijon, pour poser des questions sur la reconnaissance de diplômes, sur les procédures d'inscription, sur l'offre de formation. C'est à partir de cette pratique, entre autres, qu'on a rédigé le guide pratique (disponible sur le site) ainsi que nos textes de revendications et qu'on a créé le groupe Facebook *Studies in France for refugees*.

Si la permanence alimentait le travail de plaidoyer du RESOME, la question de son organisation et des problèmes structurels qui s'y déroulaient se sont pourtant peu à peu détachés des ordres du jour des réunions RESOME. Par manque de temps essentiellement, mais aussi parce que tous les membres des réunions n'étaient pas présents aux permanences et que tous les permanencie-ers ne venaient pas aux réunions. L'organisation s'est ainsi faite à part, ce qui a eu pour conséquence d'entamer la clarté des objectifs et du sens de la permanence pour certain-es permanencier-es qui ne voyaient pas ou plus le sens global de l'action.

**Aujourd'hui, nous pensons que si l'action de la permanence doit être remise en place, Il faudra d'avantage l'intégrer aux activités du RESOME, c'est à dire que les discussions sur la permanence aient toute leur place dans les discussions du RESOME, et qu'être au RESOME, ça veuille dire être impliqué dans la permanence, et faire en sorte qu'elle fonctionne au mieux.**

# 4 Les autres activités du RESOME

**Le RESOME a pour caractéristique d'être un collectif militant et autonome, qui a cherché à imposer des formes d'actions à l'intérieur de structures institutionnelles (des facs, des écoles, etc.), dont les actions prennent place dans des espaces très institutionnalisés et multiplient les adresses ou les dialogues avec des acteurs institutionnels (rectorat, ministère).**

## NOS ACTIONS MILITANTES HORS DES PROGRAMMES

L'action militante de base, le coeur de nos activités, a donc d'abord été la **création et l'organisation de programmes pour les personnes exilées au sein de nos établissements**, avec tout ce que cela implique de lutte quotidienne difficile et ingrate contre l'administration, contre les traitements injustes faits aux étudiant.e.s exilé.e.s, de rendez-vous en préfecture, en CNDA ou en accompagnement dans les associations juridiques.

Historiquement, comme nous venions du même endroit de lutte (les camps de Pajol, le squat Jean Quarré) que beaucoup d'autres associations (à l'instar du BAAM, de Thot, de Voyage au Bout de la 11), nous avons fait plusieurs actions en commun avec ces dernières, comme une journée de formation pour les bénévoles FLE avec le BAAM en 2016 ou la participation à la Coordination Nationale des Migrant.e.s en 2016 (qui n'a pas tenu longtemps du fait de fortes dissensions entre les collectifs); nous avons également réalisé des après-midis d'informations avec l'association "Les français avec Rabhani" et avec "United Migrants". Plus tard, nous avons participé aux Etats généraux des migrations en 2017. En 2018, nous avons contribué au dossier "Accueil inconditionnel, faire front avec les exilés" dans la revue Vacarme.

En avril 2017, nous avons écrit une motion au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur) défendu par le syndicat SNESUP et votée à l'unanimité. Elle alertait déjà sur les manquements des institutions ministérielles pour soutenir les programmes et le danger d'un abandon de la problématique par le futur gouvernement.

Crédits: Estelle Miramond - Manifestation pour la régularisation des étudiant-es sans papier à la cité universitaire - 2018

Pendant longtemps, nous avons **pris contact avec des étudiant·e·s et cherché à motiver les gens à se saisir de la question de l'accueil dans leurs propres institutions** : nous avons donc multipliés les rencontres et interventions, soutenant parfois efficacement des collectifs, avec quelques victoires, et quelques échecs ou déceptions. Nous avons aussi essayé d'apporter une **voix discordante et politisée** dans des événements plus médiatiques ou institutionnels : lors des journées sur la formation professionnelle et étudiante des personnes exilées au CNAM par exemple, mais aussi en intervenant dans un TEDx en 2016. Cette expérience du TEDx a été pour nous importante, dans le sens où elle nous est apparue totalement lisse et dépolitisante ; nous avons aussi appris à nos dépens à mieux trier les endroits où l'on souhaitait parler, les thèmes que nous voulions aborder et leur pertinence stratégique. Mais malgré nos réticences, nous savons qu'être un groupe indépendant dans des lieux institutionnels a une certaine force - c'est le cas au MENS ou au Ministère (voir ci-dessous).

Enfin, nous avons mené un travail de veille politique et tenté de nous opposer aux réformes, en produisant des documents d'information et de synthèse (sur la loi asile et migration, sur l'augmentation des frais pour les étudiant.e.s étranger.e.s, sur le chantage de l'appel à projet Bienvenue en France et l'accueil des réfugié.e.s). La rentrée 2018 a été particulièrement intense, puisque le gouvernement lançait son plan "Bienvenu en France". Nous avons créé un site et un Tumblr (sorte de blog internet) afin que puisse être réuni un ensemble de témoignages d'étudiant-es potentiellement touché-es par le plan sous l'idée d'une campagne "Paye tes Frais ". Ces outils seront ensuite récupérés par d'autres collectifs et la campagne changera de nom pour Université Ouverte, menée par les Carrés Rouges. En parallèle, nous avons aussi lancé des campagnes virtuelles diverses afin d'appuyer les actions en cours lors de la mobilisation globale.

Ensemble des textes politiques disponibles sur le site du Resome

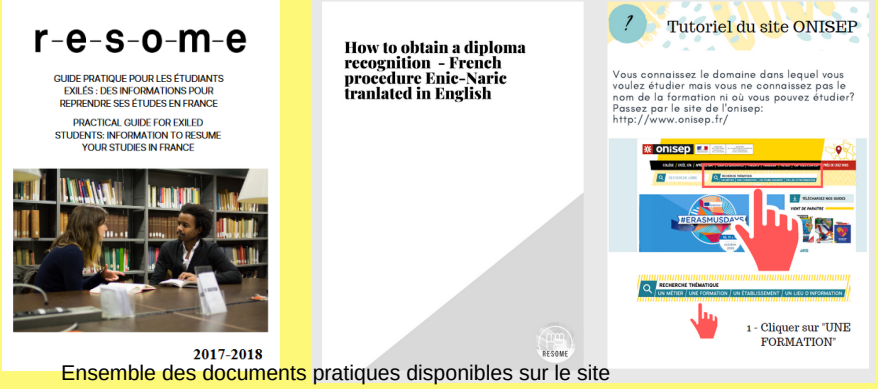


Ensemble des documents pratiques disponibles sur le site

# LES ACTIONS INSTITUTIONNELLES

**En 2015, la question des personnes exilées qui souhaitent s'inscrire à l'université était tout simplement un non-sujet. Tout se passait comme s'il était impossible que les demandeurs/demandeuses d'asile, les réfugié.e.s, etc. puissent être considéré.e.s comme des étudiant.e.s à part entière. La question était invisible, ignorée.**

Une première réunion entre le Programme Etudiant Invité à l'ENS et le secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche a lieu au début de l'année 2016 ; Thierry Mandon a répondu à notre interpellation en proposant une journée inter-ministérielle où le RESOME est convié. De fait, nous nous sommes alors retrouvé.e.s dans une position de porteur.se de plaidoyer : nous avons fait remonter les situations que nous rencontrions (aussi diverses que les problèmes "d'hébergement directif" (les étudiant.e.s sont envoyé.e.s soudainement dans des centres d'hébergement loin de leur lieu d'études, la discrimination des exilé.e.s dans les services d'inscription, les questions d'absence de prise en charge pédagogique des demandeurs.ses d'asile, l'absence de législation pour l'accès au CROUS, le flou des procédures d'inscription etc etc); nous avons élaboré des propositions.Au même moment, à l'initiative de l'Agence Universitaire de la Francophonie, un fond de dotation est rendu disponible pour aider financièrement les initiatives qui se mettent en place dans les universités.

Petit à petit, le RESOME parvient quelque peu à se faire entendre. Nous jouissions d'une place relativement privilégiée auprès de certaines instances du Ministère. A cet égard, le RESOME sera convié aux réunions ministérielles hebdomadaires dédiées à la question des exilé.e.s dans l'enseignement supérieur. Un membre du collectif sera même employé en tant que stagiaire puis en tant que chargé de mission, en septembre 2016, pour tenter d'impulser un mouvement en faveur de la création de programmes partout en France.

**Que cela soit le fait de l'influence du ministère ou non, force est de constater que nous sommes passé.e.s de seulement quelques programmes à Paris construits et tenus le plus souvent par des étudiant.e.s bénévoles, à plus d'une quarantaine de programmes partout en France en juin 2017**. Malgré de nombreuses difficultés à faire entendre notre voix sur de nombreux sujets annexes à la création de programmes (comme le financement, les leviers législatifs, les bourses etc), il semblerait que l'émulation dont a été pris l'enseignement supérieur **témoigne d'une certaine réussite à imposer l'idée, ignorée jusqu'alors, qu'un.e exilé.e a le droit de reprendre ses études et d'en faire où iel l'entend.**

Cependant, les employé.e.s et les représentant.e.s du Ministère avec lesquel.le.s nous étions en contact étaient lucides sur les suites accordées à l'ensemble de leurs initiatives. A savoir, qu'iels se savaient dans une situation précaire et ignoraient si les actions initiées seraient reprises par le gouvernement suivant ou non. De fait, après avoir contribué à la mise en place du **dispositif PAUSE** pour les chercheurs.ses en dangers, la priorité du Ministère a été d'en confier la gestion au Collège de France afin de s'assurer que le dispositif ne disparaisse pas sitôt les élections terminées.

Le 10 mars 2017, devant un parterre d'universités réunies a Strasbourg pour lancer les premiers pas d'une coordination future autour de la question des exilé.e.s dans l'enseignement supérieur, les représentant.e.s du Ministère alertent directement les universités sur la nécessité d'une organisation autonome des facs, devant la **forte probabilité d'un arrêt brutal des appuis ministériels après les élections.** De fait, cette prophétie se révéla juste et notre "passage" au Ministère fut également écourté par les échéances électorales. Après le 30 avril, le contrat de travail du membre du RESOME employé ne fut plus jamais renouvelé et nous n'avons plus jamais eu de contact direct (sauf via le MENS sur lequel nous reviendrons ci-après) avec le Ministère. Les universités sont désormais "livrées à elles-mêmes".

## LE MENS

Après le changement de gouvernement, les initiatives prises par Thierry Mandon sous la mandature précédente n'ont donc pas été poursuivies. Tenant compte de cet état de fait, et des dispositions de la charte adopté le 10 mars 2017 à Strasbourg par l'ensemble des universités présentes prévoyant la mise en place d'un réseau autonome d'universités, Mathieu Schneider, vice-président de l'université de Strasbourg, prend l'initiative de réunir les universités qui s'étaient montrées actives auparavant dans l'accueil des exilé.e.s lors d'une réunion le 15 septembre 2017. De cette réunion, naîtra le réseau "Migrants dans l'Enseignement Supérieur" (MENS).. Ce réseau avait pour but de permettre un espace d'échange pour les différents programmes présents sur le territoire. Alors qu'il en était membre dès le départ, **RESOME décide de quitter le bureau en raison de différents désaccords concernant les modalités d'organisation, les modes de prises de décisions et les stratégies adoptées par le réseau :**

- L'organisation pyramidale : Nous sommes convaincu.e.s de la pertinence d'une organisation horizontale et de mode de prises de décision au consensus. Or le MENS s'est progressivement organisé autour d'un bureau dont les décisions semblaient subrepticement imposées à l'ensemble du réseau sans qu'un réel effort de concertation soit consenti. Le manque de circulation des informations et de partage du pouvoir de décision, ainsi que les désaccords politiques fondamentaux dont nous nous sommes progressivement rendu compte entre le RESOME et les membres du Bureau du MENS, nous ont amenés à quitter le bureau .
- La stratégie du dialogue constant avec les institutions et le ministère : la plupart des revendications impulsées par le RESOME au MENS (inconditionnalité de l'accueil dans l'enseignement supérieur, financement des programmes, accès aux CROUS (bourses et logements) pour toutes et tous indépendamment du statut etc) ne semblent pas avoir été prises en compte par le Ministère lors des concertations organisées par ce dernier avec le Bureau du MENS dont nous faisions partie. Le mandat d'E. Macron s'est par ailleurs orienté vers un durcissement des politiques migratoires et une destruction progressive des acquis sociaux à l'université (sélection, frais d'inscription...). Cette politique s'est cristallisée avec le décret sur l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant-es étranger-es extra-communautaires.

Malgré nos efforts, il semblerait que le MENS ait refusé de prendre une position forte contre un décret qui met pourtant à mal les valeurs que nous sommes censé.e.s défendre (le droit à l'éducation pour tou.te.s). De manière générale, alors même que le gouvernement multiplie les offensives visant la destruction de nos acquis sociaux et promeut une politique migratoire inhumaine et xénophobe, le MENS continue de privilégier une stratégie du dialogue dont les victoires sont réelles mais limitées. D'un côté, il y a par exemple l'ouverture des bourses pour les personnes sous protection subsidiaire dans l'enseignement supérieur, et pour les étudiant·e·s étudiants dans des diplômes universitaires de FLE, soit entre 1000 et 2000 bourses par an en plus. D'un autre côté, aucun.e référent.e n'a été embauché.e, aucun budget fixe n'a été alloué pour les programmes (les négociations et les demandes de financement reprennent tous les ans, y compris auprès d'entreprises comme Total ou Bouygues) et les possibilités d'accès à l'enseignement supérieur ont été massivement restreintes pour les demandeurs.ses d'asile et les personnes sans-papiers.

Cependant, si la question de la participation à ce réseau a toujours été source de débats et de discussions au sein du RESOME, nous en restons membre pour plusieurs raisons. D'un côté, cela nous permet un **accès à l'information et aux différentes initiatives menées en France**. Or l'information est une ressource cruciale. Nous désirons par ailleurs **continuer d'entretenir des liens avec les différentes initiatives dans les universités**. Beaucoup d'entres elles sont le fruit d'un investissement remarquable que nous voulons pouvoir continuer à soutenir. A cet égard, le RESOME a produit plusieurs documents de formation/information ( à destination des personnels d'universités, des conseillèr-es d'orientation), nous souhaitons partager ces ressources avec les membres du MENS et continuons à entretenir des relations très constructives avec elleux. D'un autre côté, rester membre peut nous permettre de **porter une voie revendicative au sein d'un réseau qui, comme nous l'avons dit, semble s'être dépolitisé.**

En dehors du bureau dont la stratégie nous paraît contestable, les membres du MENS semblent parfois se concentrer sur la gestion locale de leur programme, sans toujours songer à défendre une vision plus globale de l'accueil dans l'enseignement supérieur. Pourtant le réseau est un moyen facile de toucher d'un seul coup un certain nombre d'universités avec des revendications que ces acteur·ice·s impliqué.e.s sont souvent susceptibles d'entendre. Le MENS réunit également des acteur·ice·s divers·e·s, qui sont pris·e·s dans différents rapports de force avec leurs hiérarchies, et permet de donner une force collective à des personnes qui, sans cela, seraient isolées. N**otre tâche est donc double : continuer à soutenir l'organisation des programmes et les initiatives visant à en faciliter la gestion (comme la mise en route du DU Passerelle) ; et sensibiliser le réseau à un contexte politique délétère afin de mobiliser les universités à agir pour la défense du droit à l'éducation.**

**En résumé, le RESOME a été jusqu'ici une structure hybride qui a refusé toute logique de "pureté militante" et qui a essayé de mixer des positions radicales et une action dans des institutions scolaires/académiques, c'est-à-dire forcément des lieux déjà minés par des logiques de pouvoir.**

Il est difficile de voir ce qui dans notre organisation relève de l'affinitaire et ce qui relève de l'associatif. Ce qui nous importait, c'était **d'ouvrir des possibilités pour les gens concernés**. C'était non seulement de constater nos privilèges (de gens ayant accès aux études, au bon passeport, avec la bonne couleur de peau, et des ressources), mais de trouver des moyens concrets de les partager avec des gens qui vivaient dans des situations de violence et de discrimination. **Sans être parfait.e.s, nous avons ouvert des brèches et notre principale victoire sera peut-être celle d'avoir réussi à imposer à l'agenda politique une problématique jusque-là délaissée par les institutions, mais aussi d'avoir noué des liens durables et d'avoir donné des informations cruciales pour accompagner des personnes qui en avaient alors besoin, simplement et concrètement.**

### Une production de textes et d'outils

- La tribune " Ils ferment les frontières, ouvrons nos écoles"
- Le "Que faire" qui liste les types de structures associatives ou collectives et les techniques de lancement des programmes en 2016
- Le guide pour la reprise d'études
- Le document de plaidoyer "Droit aux études pour les personne exilées en France
- Le document de formation générale sur la reprise d'études en France
- Des documents de formation sur l'asile et l'accompagnement des personnes exilées (par exemple, sur l'utilisation du site ENIC-NARIC, ou sur le parcours de demande d'asile)
- Des documents d'analyse de l'actualité et d'argumentaires : sur le projet de loi Asile et Immigration (2017), sur l'augmentation des frais d'inscription (2019) et sur l'appel à projet Bienvenue en France (2019)

# 5 Organisation interne: la question de l'inclusivité

Une trentaine de membres au sein du collectif du RESOME se sont succédé.e.s au fil de ces 4 ans. Ils/Elles ont entretenu de forts liens d'amitiés et une camaraderie s'est formée au fil du temps. Nous nous apportons souvent un soutien psychologique mutuel, ce qui fait du RESOME un groupe où l'on se sent heureux.ses de se retrouver malgré la fatigue persistante due au travail militant, notamment pour les participant.e.s à la permanence **Ces liens d'amitiés, ou juste de bienveillance, ont été l'un des piliers principaux du RESOME.** De même, le RESOME a constitué, pour de nombreuses personnes impliquées, **un lieu de formation politique et d'apprentissage du travail militant important**. La masse de travail effectuée par le RESOME depuis sa naissance, ses résultats somme toute insuffisants mais fondamentaux et la pluralité inhérente des modes d'action que ce travail militant a sous-entendu, constitue pour beaucoup une participation à un collectif déterminante dans nos vies.

**Pour autant, le travail est dur. RESOME pâtit de certains défauts d'inclusion propre aux organisations de lutte dont le travail est complexe et souvent peu intelligible pour les personnes extérieures. Il est nécessaire de posséder de nombreuses connaissances pour pouvoir suivre les discussions au sein des réunions et/ou être à l'initiative d'actions. Ces connaissances peuvent être séparées en deux catégories :**

**1/ Il y a d'abord les connaissances juridiques propres aux législations migratoires et à l'asile.** Qu'est ce qu'un demandeur d'asile ? Quel est le parcours ? Quelles sont les différentes réglementations juridiques et institutions qui font obstacles à la possibilité d'une vraie politique d'accueil ? Par ailleurs, RESOME se situe aux confins de deux parcours statutaires que les institutions avaient pris soin de cloisonner : le statut d'étudiant.e et celui d'exilé.e. Etant à ce jour l'une des rares organisations mobilisées sur l'entrecroisement de ces trajectoires juridiques complexes, nous avons dû développer notre propre expertise au fil du temps. Un nombre important de questions sont à résoudre (Est-ce possible de reprendre les études supérieurs lorsqu'on n'a pas de papiers ? - pour les questions les plus faciles...-) restent parfois irrésolues, et contribuent dans tous les cas à développer une expertise de niche que nous avons souvent du mal à transmettre.

**2/ L'autre type de connaissances est lié aux expériences militantes du RESOME face à une bureaucratie administrative absconse faite d'acronymes et de fonctionnement organisationnel abstraits.** Ceux-ci sont complexes à saisir. Par exemple : "*le réseau du MENS est un regroupement de VPRI, mais dans lequel on trouve aussi le RESOME. Il a pu servir à concevoir le DU PASSERELLE*" ... Bref, on se perd, on se sent bête, on se sent illégitime. Le **manque de transmission des connaissances** des "ancien.nes" aux "nouveaux.elles", dû au fait que nous n'ayons jamais pris le temps d'élaborer des moments de formation, est une barrière pour "les nouveaux.elles".

**Cette absence de moment collectif de transmission amène une spécialisation au sein du collectif** : certains membres de longue durée s'y connaissent très bien sur certains thèmes, tandis que d'autres sont perdu.e.s. Ce **manque de collectivisation** des connaissances a pu aboutir à un certain **isolement** dans les tâches, autant qu'elle semble remettre en cause **l'horizontalité voulue du collectif et sa force d'inclusion**. En effet, une sorte de division du travail s'est creusée au fil du temps autour de membres qui semblaient concentrer la capacité de faire certaines tâches (s'occuper des mails, assurer la permanence, aller au Mens... ) : cette centralisation sur des personnes (non voulue bien évidemment) était épuisante et créait de l'isolement. D'autre part, malgré nos efforts pour tenter d'expliciter les enjeux de chaque thématique soulevée en réunion, **l'inégalité d'accès aux connaissances globales des problématiques contribuait à faire apparaitre certains membres comme des "expert.e.s" et à miner le sentiment de légitimité des nouveaux.elles,** qui n'osaient pas intervenir ou se saisir des outils mis à disposition. Le sentiment de ne pouvoir rien apporter ou d'être dès lors "inutile", a pu motiver un certain nombre de départs du collectif. Malgré tout, certains "nouveaux.elles" sont aussi venus avec un bagage militant et/ou culturel qui a pu leur permettre d'avoir la force de rester au sein du collectif.

**Un manque de structure claire a également contribué à faire du RESOME une structure à l'organisation floue qui a pu déconcerter les personnes voulant participer au RESOME, et perdre les membres présent.e.s depuis longtemps.**

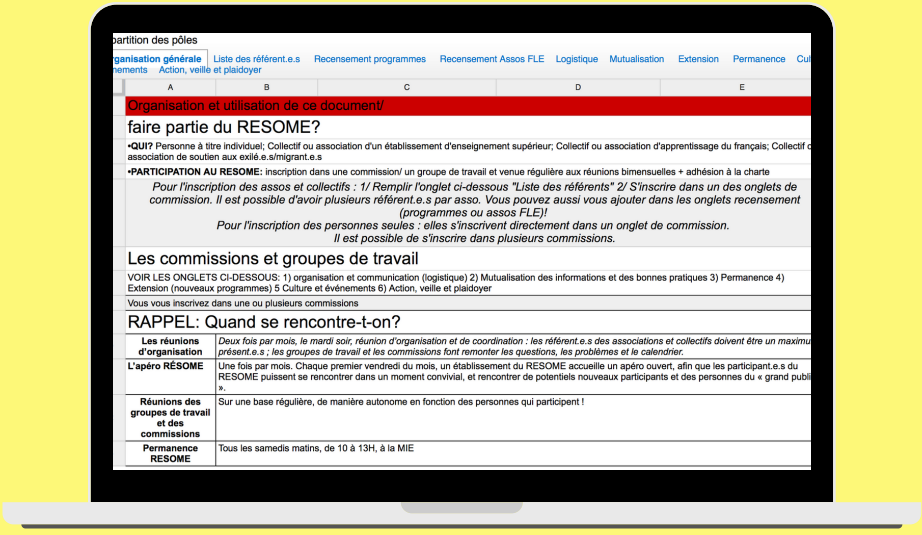
partition des pôles

ganisation générale | Liste des référent.e.s | Recensement programmes | Recensement Assos FLE | Logistique | Mutualisation | Extension | Permanence | Cul
nements | Action, veille et plaidoyer

Organisation et utilisation de ce document/

faire partie du RESOME?

•QUI? Personne à titre individuel; Collectif ou association d'un établissement d'enseignement supérieur; Collectif ou association d'apprentissage du français; Collectif o association de soutien aux exilé.e.s/migrant.e.s

•PARTICIPATION AU RESOME: inscription dans une commission/ un groupe de travail et venue régulière aux réunions bimensuelles + adhésion à la charte

*Pour l'inscription des assos et collectifs : 1/ Remplir l'onglet ci-dessous "Liste des référents" 2/ S'inscrire dans un des onglets de commission. Il est possible d'avoir plusieurs référent.e.s par asso. Vous pouvez aussi vous ajouter dans les onglets recensement (programmes ou assos FLE)!*
*Pour l'inscription des personnes seules : elles s'inscrivent directement dans un onglet de commission. Il est possible de s'inscrire dans plusieurs commissions.*

Les commissions et groupes de travail

VOIR LES ONGLETS CI-DESSOUS: 1) organisation et communication (logistique) 2) Mutualisation des informations et des bonnes pratiques 3) Permanence 4) Extension (nouveaux programmes) 5 Culture et événements 6) Action, veille et plaidoyer

Vous vous inscrivez dans une ou plusieurs commissions

RAPPEL: Quand se rencontre-t-on?

| | |
|---|---|
| **Les réunions d'organisation** | *Deux fois par mois, le mardi soir, réunion d'organisation et de coordination : les référent.e.s des associations et collectifs doivent être un maximu présent.e.s ; les groupes de travail et les commissions font remonter les questions, les problèmes et le calendrier.* |
| **L'apéro RÉSOME** | Une fois par mois. Chaque premier vendredi du mois, un établissement du RESOME accueille un apéro ouvert, afin que les participant.e.s du RESOME puissent se rencontrer dans un moment convivial, et rencontrer de potentiels nouveaux participants et des personnes du « grand publi ». |
| **Réunions des groupes de travail et des commissions** | Sur une base régulière, de manière autonome en fonction des personnes qui participent ! |
| **Permanence RESOME** | Tous les samedis matins, de 10 à 13H, à la MIE |

Une tentative de clarification de l'organisation interne, 2017

Les réunions étaient souvent très longues et les discussions imposées par la diversité des problématiques auxquelles nous étions confronté.e.s ne débouchaient pas forcément en des propositions d'actions claires qui pouvaient être prise en charge collectivement. Malgré des tentatives de créations de documents centralisateurs, d'outils d'organisation structurels, très peu de membres les utilisaient et cela échouait. **Certes, ce sont des problèmes que l'on retrouve très souvent dans des structures horizontales, mais nous aimerions essayer de trouver un moyen de les résoudre**.

**« L'inclusion des premier·ères concerné·es dans le processus de décision, dans la formalisation des revendications, dans les rapports avec les institutions, est une priorité du Resome », dit la Charte du RESOME. Et en réalité?**

Si des actions politiques communes ont lieu, force est pourtant de constater que dans les lieux d'organisation et de décision du Resome, **la majorité des personnes ont été et sont des étudiant·es blanc·hes à la situation administrative stable**. Pourtant, des copain.es exilé.es ont essayé de participer aux différentes réunions et actions du Resome. Des hypothèses peuvent être formulées.

D'abord, la compréhension du système politique, universitaire et juridique français, déjà extrêmement complexe pour les étudiant.es ou universitaires français.e.s, paraît éminemment plus difficile pour les personnes qui ne sont pas nées en France, maîtrisant ainsi moins les codes et la langue. Beaucoup d'organisation d'aides aux exilé.e.s se retrouvent dans la même situation pour ces mêmes raisons. De plus, les efforts effectués ne semblent pas avoir été suffisants tant du point de vue du langage adopté, que des structures de communication, du réseau interpersonnel ou du partage de connaissances pour rendre l'intégration de personnes exilé.es possible. Les réunions du Resome sont chronophages, et, s'institutionnalisant, peuvent paraître plus éloignées du travail militant pratique et d'urgence réalisé par d'autres groupements d'aide aux exilé.es. Submergé.e.s par les enjeux multiples rencontrés dans le fonctionnement courant de notre collectif, les membres du Resome n'ont pu et n'ont su s'investir dans la mise en place d'une structure d'inclusion adaptée, alors même que pesait sur le Resome un flou structurel important. [voir Bilan permanence sur ce point]

### PISTES POUR UNE ORGANISATION INTERNE PLUS INCLUSIVE

- Mieux accueillir les nouveaux/nouvelles venues (système de binômes, de séances d'accueil)
- Mieux se former entre nous, échanger nos savoirs en mettant en place des formations internes
- Prioriser les tâches à faire, se concentrer sur des objectifs qu'on détermine collectivement
- Identifier des personnes référentes pour chaque tâche
- Rotation des postes entre différentes personnes pour assurer la transmission d'information et de compétences.
- Travailler davantage en collectif, mettre en place un calendrier de réunions et de coworking
- Clarifier/simplifier nos modes d'organisation ( la multiplication des médias de communication ( facebook, mails, dropbox etc.) rend aujourd'hui la communication compliquée et les documents de formation/information difficile à trouver.

# 6 La situation politique aujourd'hui et les perspectives d'action

**En 2016, la situation politique, déjà hautement difficile, semblait néanmoins présenter quelques lignes de fuite potentielles auxquelles se rattacher.** La loi Savary toujours en vigueur à cette époque permettait, par exemple, d'inscrire une personne sans-papiers à l'université et d'activer indirectement ses droits. S'il fallait se montrer fin connaisseur des subtilités juridiques et administratives, la ruse permettait encore de creuser des brèches dans un système en pré-dérive. Toutefois, si des signes annonçaient déjà le déchainement prochain des forces réactionnaires, nous étions loin d'imaginer une dégradation aussi nette et rapide de la situation politique. Bref, si aucun d'entre nous n'était naïf.ve sur ce qui allait advenir, le Blitzkrieg conservateur a parfois pu nous prendre de vitesse, sans que nous soyons suffisamment armé·e·s pour y faire face. E**n trois ans, la situation globale s'est hautement dégradée tant pour les personnes migrantes en général qu'au sein de l'enseignement supérieur.** Le "progressisme du en même temps" n'aura laissé de répit à aucun des deux fronts. Nous affrontons désormais un pouvoir politique réactionnaire dont les stratégies d'attaques pour la suppression progressive des acquis sociaux sont sans équivoque. Sûr de sa direction, l'exécutif semble cheminer de façon imperturbable à partir d'un projet politique néolibéral, inhumain et antisocial. Or au sein du grand jeu de la criminalisation et de la réduction des droits sociaux, les personnes étrangères constituent une cible privilégiée. Voici un florilège de la situation politique délétère dans laquelle nous nous trouvons :

**La sélection à l'université fait son trou.** La destruction de l'université et de l'enseignement supérieur comme un service public pour tou.te.s s'est renforcée, l'augmentation des frais d'inscription et les politiques d'hostilité envers les étrangers s'aggravent. L'islamophobie s'invite ouvertement à l'Université. La marchandisation de l'ESR se fait de plus en plus et on l'observe de plus en plus sur la question de la reprise d'étude des étudiant-es exilé-es.

**L'immigration est imposée dans le débat public par le gouvernement de façon quasi-obsessionnelle.** La loi Asile et Immigration, la circulaire Collomb et les futurs projets que préparent encore le gouvernement après un énième débat sur l'immigration le 7 octobre 2019 dénotent d'un tournant sécuritaire abominable

**L'accueil global s'est fortement détérioré** avec la continuation de la criminalisation des personnes solidaires (les 7 de Briançon...), le refus d'accueillir ou de venir en aide aux bateaux de sauvetages des ONG en Méditerranée, le soutien aux politiques européennes d'externalisation de l'asile en Turquie ou en Afrique, le détournement de l'aide au développement à des fins politiques (déjà connue avec le Fond Fiduciaire, cette fois entérinée directement en France)...

**Malgré ces mesures, les mobilisations successives sur la question, que ce soit au sujet de la hausse des frais d'inscription ou sur la loi asile et immigration, se sont soldées par des échecs** (bien que la décision récente du Conseil Constitutionnel sur la hausse des frais mettent celle-ci en suspens jusqu'à la décision du Conseil d'Etat en décembre). Par ailleurs, le mur formé par la majorité au gouvernement face aux revendications sociales amènent à un accroissement phénoménal de la criminalisation des mouvements sociaux. Borné, le gouvernement ne semble écouter personne. Il multiplie en parallèle les mesures pour restreindre les possibilités d'actions plurielles (restriction du droit de manifester, criminalisation des occupations urbaines non-autorisées en préparation etc...)

Il semble que nous assistions aussi à un renouvellement des formes de mobilisations qui échappent aux entités historiques d'encadrement des mouvement sociaux. Ces nouvelles mobilisations semblent néanmoins tout aussi enthousiasmantes que problématiques à certains égards. Une certaine atomisation des luttes semble persister. Au-delà des débats les concernant, elles n'ont pu, malgré la radicalité de leur action parfois, obtenir de mesures significatives de la part du gouvernement ce qui illustre une dégradation inouïe du dialogue social .

De façon plus liée à notre problématique, nous avons néanmoins assisté à une institutionnalisation des programmes et à la mise en place de réseaux de programmes qui n'existaient pas avant. De même, l'enseignement supérieur est beaucoup plus sensibilisé à la question de la reprise d'étude des étudiant-es exilé-es qu'avant. Pour autant, la politisation de ce réseau est difficile, sa stratégie de dialogue avec un gouvernement criminel semble hautement problématique autant qu'inefficace.

**Tous ces constats semblent appeler à un renouvellement des actions politiques du RESOME. Nous pouvons tenter d'incarner, à notre échelle, une force de résistance à cet élan répressif du gouvernement. Nous devons pouvoir repenser collectivement une stratégie de soutien aux luttes et de défenses aux offensives réactionnaires. Si le RESOME a perdu le lien avec les programmes, il peut toutefois renouveler ses objectifs autour d'actions politiques claires et nécessaires. Le RESOME a tenté de jouer un rôle militant par le passé qu'il entend pouvoir perpétuer avec des réflexions collectives sur de nouvelles formes de stratégies. Le RESOME peut devenir un organe de lutte et un îlot de résistance, un collectif de défense du principe de l'université ouverte et hospitalière.**